

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 41

25^e année • mercredi 12 octobre 2022

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

OUI À DEUX JOURS DE GRÈVE!



THIERRY PORCHET

Plus de 900 maçons du canton de Vaud ont fait le point sur les négociations en vue d'améliorer leurs conditions de travail. Face aux attaques patronales, ils ont voté en faveur de deux jours de grève, comme leurs homologues à Genève et à Neuchâtel. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

Coupe amère

Sonya Mermoud

Décès de quelque 6500 travailleurs migrants attelés aux préparatifs de l'événement selon une enquête de *The Guardian*, violation des droits humains à large échelle, aberration écologique: à près d'un mois du coup d'envoi de la Coupe du monde de football au Qatar, la polémique enfle. La question de boycotter ou non la compétition la plus populaire de la Terre se pose. Comment se positionner face à cette grand-messe du sport entachée de sang et de larmes? Peut-on regarder les matchs sans cautionner tacitement exploitation et misère? Faire l'impasse sur l'absurdité du choix de ce pays en raison des moyens qui seront mis en œuvre pour refroidir des stades à ciel ouvert surchauffés sous le soleil qatari? Et cela alors que l'on ne cesse de mesurer l'impact des gaz à effet de serre et la nécessité de tendre

vers davantage de sobriété énergétique... Autant de questions qui tarauderont peut-être les aficionados du foot. Et qui ont déjà généré différentes réactions publiques. En Suisse romande comme dans nombre de municipalités françaises, plusieurs villes à l'instar de Lausanne, Neuchâtel et Vevey ont annoncé renoncer à la création de fan zones et à l'installation d'écrans géants. A Genève, où une tente d'une capacité de 4000 places devrait être érigée, des voix s'élèvent pour faire obstacle à ce projet jugé particulièrement malvenu dans la «capitale des droits humains» et des valeurs qu'elle affirme défendre. D'anciennes vedettes du sport, comme Eric Cantona, ou des artistes, à l'image de l'acteur Vincent Lindon, ont juré qu'ils n'allumeront pas le poste de télévision. *Le Quotidien de la Réunion* a lui aussi pris une mesure radicale: il ne couvrira pas le Mondial... Chacun, bien entendu, décidera où il entend placer le curseur. Et cela alors que le mal a été fait depuis longtemps déjà avec l'attribution en 2010 du Mondial au Qatar dans un contexte de forts soupçons de corruption. Indécente, cette situation aura au moins eu «le mérite» de sortir de l'ombre des armées d'ouvriers étrangers traités comme des esclaves. Et, sous la pression des ONG et des syndicats, dont Unia, à travers des dénonciations répétées, d'obtenir quelques avancées. L'émirat du Golfe a accepté d'entreprendre des réformes en matière de conditions de vie et de travail. Ces améliorations ont toutefois essentiellement profité à la main-d'œuvre employée sur les sites officiels de la FIFA. Une

minorité de personnes, comparée aux innombrables autres actives dans la rencontre. Et sans oublier, une fois les projecteurs éteints, le risque d'un retour en arrière. Quoi qu'il en soit, un pas supplémentaire peut être franchi en dédommageant les migrants qui ont contribué à concrétiser le projet. Une requête formulée par Amnesty International qui n'appelle pas au boycott, mais demande à la FIFA la création d'un fonds de réparation. Avec le soutien d'une majorité de la population suisse consultée, mais aussi de celles de quinze pays ayant répondu à son enquête menée avec d'autres ONG. L'enveloppe réclamée a été chiffrée à 440 millions de dollars, l'équivalent de la somme répartie entre les équipes gagnantes du tournoi. Elle servirait à payer les salaires qui n'ont pas été versés aux travailleurs; à rembourser les montants exorbitants dont ils ont dû s'acquitter afin d'être embauchés; à indemniser les blessés, les familles qui ont perdu un des leurs; ou encore à soutenir des initiatives en faveur de la protection des employés. La FIFA a indiqué étudier la proposition sans donner de réponse. La balle est désormais dans son camp, mais aussi dans celui des associations nationales de football appelées à soutenir cette légitime demande. Comme à s'exprimer publiquement sur les violations des droits humains liés à la compétition. C'est à ce prix seulement que la Coupe sera un peu moins amère. ■

PROFIL



Christine Pompéi, le succès au bout de la plume.

PAGE 2

SOINS

Appel à la mobilisation.

PAGE 3

UBER

Fermeté du Conseil d'Etat attendue.

PAGE 5

VAUD

Cremo ferme son site de Lucens.

PAGE 7

Manon Todesco

Il y a des destins tout tracés. D'autres réservent de belles surprises. C'est le cas de Christine Pompéi, autrice jeunesse franco-suisse qui vient de publier *Le fantôme du lac Noir*, le 26^e opus des *Enquêtes de Maëlys*. En 2023, elle fêtera les 10 ans de cette série à succès qui frôle le million d'exemplaires vendus. Au total – car Christine Pompéi s'est penchée sur d'autres projets, comme la série *Annélia et les animaux* ou *Mes p'tits contes* – la jeune cinquantenaire a écrit pas moins d'une soixantaine d'ouvrages destinés aux enfants cette dernière décennie.

Ce n'était pourtant pas son plan de carrière de départ. Née en région parisienne, Christine Pompéi passe son enfance dans la campagne bretonne. Passionnée d'allemand, elle étudie la langue et devient traductrice spécialisée dans la finance. «Je suis arrivée en Suisse à 27 ans, par amour. J'ai travaillé alors comme traductrice pour UBS jusqu'en 2004, date à laquelle est née ma première fille, Maëlys.» Annélia viendra compléter la famille deux ans plus tard.

Celle qui a toujours aimé les livres, y trouvant une source d'évasion, partage cette passion avec ses filles. «Quand je suis devenue maman, je me suis mise à leur lire plein d'histoires. Et quand mon aînée a eu 8 ans, la lecture s'est avérée très difficile pour elle à cause d'une dyslexie. Elle n'arrivait pas à lire un livre en entier. J'ai donc écrit une histoire en la mettant au cœur d'une énigme à Lausanne, la ville où nous habitons, avec son vrai copain Lucien.» C'est ainsi qu'est née *L'énigme de la Cathédrale de Lausanne*.

TALENT RECONNU

Christine Pompéi avait toujours secrètement rêvé d'écrire, mais cela lui paraissait inaccessible. «J'étais une petite fille réservée qui n'avait pas vraiment confiance en elle mais avec une imagination débordante. Je passais mes journées dehors, au contact de la nature, à m'inventer des histoires.» Adulte, quand elle saute le pas, jamais elle n'aurait osé imaginer rencontrer autant de succès. «J'ai envoyé le roman à plusieurs éditeurs et j'ai essuyé de nombreux refus. On me disait que c'était trop localisé. Mais Auzou m'a fait confiance.» Le bouche à oreille a ensuite fait son travail. On lui demande d'écrire une seconde histoire et les romans se sont enchaînés pour devenir rapidement une série. «C'est une très belle aventure que nous avons vécue en famille, mes filles et moi. Le personnage d'Annélia a rejoint les enquêtes et nous allions vraiment dans les endroits dans lesquels ont lieu les énigmes.»

Aujourd'hui, ses filles ont 18 et 16 ans, mais elles sont toujours partie prenante du processus. «Elles ont grandi avec, et encore maintenant, je leur demande leur avis. D'ailleurs, le dernier livre a été inspiré de nos vacances au lac Noir. Je ne me lasse pas, au contraire, écrire me replonge dans leur petite enfance et cela me fait du bien, même si je suis un peu nostalgique...»

FAIRE BOUGER LES LIGNES

Si l'écriture est passionnelle, elle a aussi une dimension militante. Féministe, Christine Pompéi tient à déconstruire les préjugés dans ses livres. «Maëlys est très forte, elle n'a peur de rien, alors que Lucien est un peu trouillard. Je veux montrer à mes jeunes lecteurs et lectrices, qui ont entre 7 et 11 ans, qu'on a toutes et tous nos heures de gloire et nos moments de faiblesse, fille ou garçon.»

Elle milite aussi pour la promotion de la lecture et de l'écriture. «Je vais beaucoup dans les classes de primaire, j'organise des ateliers. Mon but en tant qu'auteure, c'est de leur transmettre le

goût pour la lecture, leur montrer que c'est un moyen d'élargir leurs horizons, de s'évader, mais aussi de traverser certains moments plus durs de la vie. C'est également une invitation à découvrir le patrimoine suisse, en se rendant sur les sites que je décris.»

FOISSONNANTE D'IDÉES

Les projets ne manquent pas. Christine Pompéi est déjà en train d'écrire le tome 27 des *Enquêtes de Maëlys*, qui se plongera dans l'univers de la musique classique. Autre grande nouveauté, la série, adaptée en dessin animé, sera diffusée sur la RTS en décembre, pour Noël. Sans oublier la radio, évi-

demment. Car depuis mars 2020, on retrouve ses histoires dans l'émission *Brouhaha* sur La Première. «Je suis aussi employée à la RTS depuis quelques années. Au moment du confinement, les écoles ont fermé, les ateliers étaient annulés et on m'a demandé d'écrire une histoire par jour. Cela devait être passager, mais au vu du nombre d'auditeurs et d'auditrices, on a continué et c'est devenu un rendez-vous hebdomadaire.» Une façon de donner vie à ses histoires. «Quand j'invente une histoire, je la vois et j'imagine des bruits autour. Et quand je l'entends à la radio, habillée par les sons, j'ai l'impression de la redécouvrir.»

LA FAMILLE COMME PILIER

Aujourd'hui, elle aimerait bien écrire pour les plus grands. «Pourquoi pas une série pour les ados...» Ses passions: la cuisine, le cinéma et... lire évidemment! «Chaque semaine on va à la bibliothèque, et on prend de tout! Je n'ai pas un genre de préférence.» Impossible pour notre écrivaine de s'endormir le soir sans avoir bouquiné avant. «Pour l'insomniaque que je suis, c'est aussi mon rituel nocturne...» Sur sa table de chevet récemment, une BD de Jean-Paul Eid, *Le petit astronaute*, qu'elle a trouvée poétique et touchante, et *Paris-Briançon*, le dernier roman de Philippe Besson, dur et plein d'humanité. Son moteur? Sa famille, qu'elle a décidé d'élargir en parrainant un mineur non accompagné. «Ces ados réfugiés se sentent souvent seuls. On leur offre un peu de notre temps deux à trois fois par mois, pour nous ce n'est pas grand-chose et le lien qui se crée est très fort. Ce sont des moments d'ouverture sur le monde et de partage précieux.» ■

Références:

Le fantôme du lac Noir, 2022, Editions Auzou.

Brouhaha, tous les mercredis à 16h30 sur La Première. Podcasts à retrouver sur: rts.ch

En savoir plus sur le parrainage de MNA sur: plateforme-asile.ch/action-parrainages/mineurs-non-accompagnes/

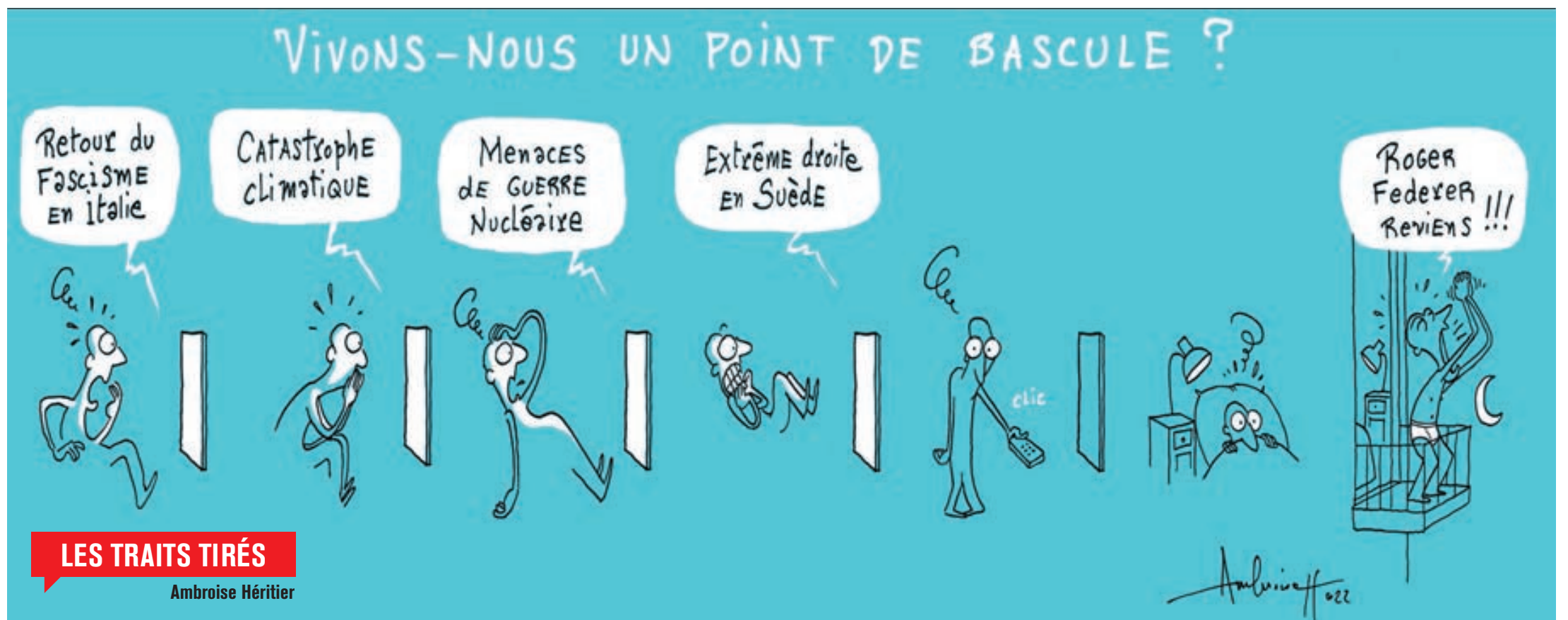


THIERRY PORCHET

Si l'écriture est passionnelle, elle comporte aussi une dimension militante pour Christine Pompéi. La féministe déconstruit les préjugés dans ses livres.

ÉCRIRE, UN RÊVE DEVENU RÉALITÉ

L'auteure Christine Pompéi a publié le tome 26 des «Enquêtes de Maëlys» et prépare déjà la suite. Un succès auquel elle n'avait jamais osé songer


LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

LE PERSONNEL DE SANTÉ TIRE DE NOUVEAU LA SONNETTE D'ALARME

Face à l'exode massif de soignants, l'Alliance des professions de la santé, intégrant les syndicats, réclame des mesures d'urgence et appelle à une nouvelle mobilisation

Sonya Mermoud

Chaque mois, 300 soignants quittent la profession! Un chiffre qui comprend l'ensemble du personnel du secteur de la santé actif dans les hôpitaux, les cliniques privées, les homes ou encore l'aide à domicile. Cet exode massif menace une prise en charge appropriée et de qualité des patients. Face à cette situation et afin d'enrayer les départs, l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) avec Unia, le Syndicat des services publics et Syna - regroupés dans l'Alliance des professions de la santé - demandent la mise en œuvre de mesures d'urgence. Et appellent à une nouvelle mobilisation le 26 novembre prochain à Berne, sur la place Fédérale. «C'est un cri d'alarme. Le personnel souhaite faire entendre sa voix en l'absence de conditions-cadres propres à améliorer les conditions de travail comme le demande le texte sur lequel nous avons voté. Et cela alors que les partenaires sociaux ne sont pas impliqués dans les discussions», poursuit la syndicaliste, notant une certaine accélération de l'abandon du métier imputée à la fatigue accumu-

lée en raison du Covid et à une stagnation de la situation. Un constat inquiétant.

STOPPER LE FLUX DES DÉMISSIONS

Dans un communiqué commun, les partenaires soulignent que les besoins en soins aux personnes âgées et sur le long terme augmenteront de 56% d'ici à 2040. Précarité aussi mentionnée dans les hôpitaux où «les postes vacants et les lits fermés sont une réalité». D'où la nécessité d'engager des personnes, mais aussi de parvenir à les fidéliser. «Nous travaillons avec de moins en moins de personnel et devons être toujours plus flexibles. Il est très frustrant de voir que les politiques ne bougent que lentement», constate Natalie Dohner, infirmière diplômée et syndicaliste. Si l'offensive en matière de formation suit son cours au Parlement, comme prévu dans le premier volet de l'initiative, Véronique Polito reste préoccupée: «C'est un point positif, mais il faudra du temps pour que les nouvelles recrues arrivent sur le marché du travail. Et elles ne suffiront pas à contrebalancer les pertes massives de personnel. Il faut réagir sans délai pour stopper le flux des démissions.» Concrètement, l'Alliance réclame l'application de cinq mesures, dont l'augmentation significative des salaires sans changement du taux d'activité ou une diminution de la durée du travail en maintenant les mêmes rémunérations.



OLIVIER VOGELSANG

Plusieurs mobilisations se sont déroulées l'an dernier pour réclamer de meilleures conditions de travail dans les soins, comme ici à Neuchâtel en mai 2021. L'Alliance des professions de la santé appelle, le 26 novembre, à un nouveau rassemblement à Berne, sur la place Fédérale.

CHARGES PHYSIQUES ET MENTALES

«Une majorité du personnel dans les soins de longue durée sont des femmes employées à temps partiel, avec un taux moyen de 70%. Ce facteur s'explique par la pénibilité physique du métier sans oublier la charge mentale et le risque d'épuisement professionnel.» Dans ce contexte, Véronique Polito défend la réduction du temps de travail sans amputer le salaire et une augmentation globale des effectifs. L'Alliance milite également en faveur

de paiements additionnels ou de compensations en temps pour les heures supplémentaires, les horaires irréguliers, les changements de planning, etc. Elle demande par ailleurs au moins cinq semaines de vacances pour les employés jusqu'à 49 ans, six semaines dès 50 ans et sept dès 60 ans. Autres revendications: l'organisation de crèches ou la prise en charge de frais liés à la garde d'enfants, ainsi que l'enregistrement et la rémunération du temps de travail effectif. «Sur ce dernier point,

dans les soins à domicile, le temps pour se changer ou pour se déplacer entre deux lieux de mission n'est pas systématiquement payé, surtout dans le secteur privé.» Face à la pénurie du personnel, les partenaires estiment nécessaire de fermer des lits et des services, et de geler les admissions dans les homes. Et demandent aux inspections du travail «d'appliquer la Loi sur le travail de manière conséquente et d'en rendre compte publiquement». ■

La pauvreté augmente dans les rangs des seniors

Selon une enquête menée par Pro Senectute, une personne âgée sur cinq est pauvre ou menacée de le devenir

Sonya Mermoud

Les personnes âgées ont de plus en plus de peine à joindre les deux bouts. Selon une enquête récemment menée par Pro Senectute, 300 000 seniors vivent au seuil de la pauvreté; 46 000 d'entre eux se trouvent même dans une situation telle que Pro Senectute la qualifie de «sans issue», car ils ne disposent d'aucune réserve susceptible de compenser leur modeste revenu. «Le système des trois piliers offre une sécurité financière à 86% des personnes à la retraite, mais c'est la seule bonne nouvelle», commente dans un communiqué Alexander Widmer, membre de la direction et responsable de l'Observatoire vieillesse au sein de Pro Senectute Suisse. Si la pauvreté des aînés prend de l'ampleur, elle frappe davantage certaines catégories d'entre eux, en particulier les ressortissants étrangers (33,9%), les femmes (17,7%), les personnes veuves (17,5%) et celles divorcées (17,2%). La problématique touche par ailleurs essentiellement les retraités au niveau de formation peu élevé. Pro Senectute précise encore que le fait d'habiter dans une commune rurale plutôt qu'en ville peut également accroître les difficultés financières pendant la vieillesse. «Lorsque plusieurs de ces facteurs de risque sont réunis, l'influence de chacun d'entre eux s'accroît. La formation a un rôle crucial à jouer à cet égard», souligne encore le collaborateur de l'organisation. Dans ce sens, un bagage plus solide en la matière réduit non seulement le risque de pauvreté mais aussi le poids des autres éléments. Le sondage réalisé entre juin et août derniers révèle en outre

d'importantes disparités cantonales: à titre d'exemple, le Tessin compte ainsi jusqu'à cinq fois plus de retraités confrontés à la précarité que Bâle-Ville. «Nous ne parvenons pas à expliquer ces différences de manière claire. Les raisons sont probablement multiples et doivent faire l'objet de recherches approfondies», ajoute Alexander Widmer. Avec son enquête, l'organisation active dans la défense des droits, du bien-être et de la dignité de la population âgée montre que, malgré les filets de protection sociale, la problématique est loin d'être résolue. Un constat d'autant plus inquiétant dans le contexte actuel de hausse du coût de la vie et sur fond de crise énergétique. ■

13,9%
DES PERSONNES DE PLUS DE 65 ANS ONT UN REVENU MENSUEL INFÉRIEUR AU SEUIL DE PAUVRETÉ ABSOLUE.

13,6%
NE PEUVENT PAS SE PERMETTRE UNE DÉPENSE IMPRÉVUE DE 2000 FRANCS.

15,7%
PEINENT À JOINDRE LES DEUX BOUTS.

20%
DES RETRAITÉS ET DES RETRAITÉES SONT PAUVRES OU MENACÉS DE PAUVRETÉ.

SOURCE: PRO SENECTUTE

Voir aussi en page 5.

«LES PATRONS TENTENT D'AUGMENTER L'INTENSITÉ DU TRAVAIL»

Déposée à Berne par des politiciens bourgeois, une motion veut donner aux employeurs la possibilité d'imposer des horaires de nuit et du dimanche en cas de pénurie d'énergie

Jérôme Béguin

Travailler la nuit et le dimanche pour éviter des coupures d'électricité, c'est l'idée peu lumineuse de politiciens bourgeois qui ont déposé une motion urgente en ce sens au Conseil des Etats. Rédigé par Andrea Gmür-Schönenberger (Centre/LU) et cosignée par 25 sénateurs de droite, le texte charge le Conseil fédéral d'adapter l'ordonnance 1 à la Loi sur le travail «de manière à pouvoir assouplir rapidement et pour une durée limitée le temps de travail en cas de pénurie d'énergie». Les employeurs pourraient alors «organiser les heures de travail de leurs employés en fonction des restrictions».

Swissmem, faïtière de l'industrie des machines, avait formulé cet été le souhait de pouvoir faire tourner les usines la nuit et le dimanche afin de profiter des heures creuses de consommation d'électricité. «Ce n'est pas en faisant travailler les gens la nuit ou le week-end que l'on économisera de l'énergie», avait répliqué Yves Defferrard, responsable de l'industrie d'Unia, interrogé dans notre édition du 7 septembre. «Nous défendons les économies d'énergie, mais nous veillerons à ce qu'elles ne se fassent pas au détriment des travailleurs», avait expliqué le syndicaliste.

«Ce projet considère les salariés comme des variables d'ajustement, critique la conseillère aux Etats Elisabeth Baume-Schneider (PS/JU). Pour moi, nous disposons d'une base légale et si on veut la modifier, cela ne saurait être de manière unilatérale, au détriment de la santé et de la sécurité au travail. Il faut prendre le temps d'analyser la situation et de négocier. La flexibilisation du travail n'est pas de même importance si elle est au service d'activités essentielles comme les hôpitaux ou d'activités de loisirs comme les stations de ski.» Déréguler le temps de travail doit être exceptionnel, estime la vice-présidente du Parti socialiste suisse. «Il y a un risque que cette motion soit prise en considération et je redoute, qu'au sortir de la crise, on prolonge de telles mesures.»

«Il est rare que la droite touche à la Loi sur le travail tant elle est rachitique, mais dans le contexte de la baisse des taux de profits des entreprises, les patrons essaient par tous les moyens d'augmenter la productivité et l'intensité du travail, souligne M^{re} Christian Dandrès (PS/GE). Nous devons faire le maximum aux Chambres pour qu'ils n'obtiennent pas de majorité. Le cas échéant, il faudra lancer un référendum.»

Mais il ne faut pas en rester là, prévient cet avocat proche des syndicats: «Il faut protéger les salariés qui défendent leurs conditions de travail dans les entreprises. Protéger les délégués du personnel est une revendication fondamentale que nous devons porter ces prochains mois. Il est essentiel que les travailleurs puissent résister ou faire la grève pour des hausses de salaire, comme en Allemagne, sans se faire virer.» ■

CONFÉRENCE-DÉBAT

Droit du travail: Comment encadrer les plateformes numériques?

Genève accueille en octobre plusieurs experts internationaux sur la question du travail décent dans l'économie des plateformes. À cette occasion, Unia organise une soirée sur cette thématique.

Avec la présence de:
Christian Dandrès, conseiller national (PS/GE)
Paul-Olivier Dehaye, spécialiste en données personnelles, CEO Hestia.ai
Roman Künzler, responsable logistique et transport à Unia
Helena Verissimo de Freitas, secrétaire régionale adjointe d'Unia

MERCREDI 12 OCTOBRE, 20H
à l'Université Ouvrière de Genève
Amphithéâtre Berenstein, Place des Grottes 3, 1201 Genève

UNIA

UNIA **syna** **Sit**

GROS OEUVRE

GREVE GENERALE

7-8 novembre

Place Lise Girardin
(anciennement Place des 22 Cantons)
Genève

RDV 7h30



Dans l'urgence, donner les premiers soins

www.msf.ch
CCP 12-100-2





L'institut de formation des syndicats



**Le programme des cours 2023
vous attend sur www.movendo.ch
Scanne-moi!**

Quelques places sont encore disponibles dans nos cours en 2022:

Cours pour tou-te-s
Ma relation au changement - Le gérer et y faire face
Je 27 – Ve 28.10 Morges, Hôtel La Longeraie
Rester en santé malgré des horaires de travail irréguliers – asa
Lu 31.10 Morges, Hôtel La Longeraie

Parler en public: le débat
Lu 7.11 Lausanne, Hôtel Mirabeau
Politique migratoire et droits des étranger-ères: situation et perspectives
Je 10 – Ve 11.11 Chexbres, Hôtel Préalpina
L'écoute active
Ve 11.11 Morges, Hôtel La Longeraie
Construction du mouvement syndical et perspectives
Ve 18.11 Lausanne, Hôtel Mirabeau
Comment faire aboutir ses demandes sur son lieu de travail?
Lu 21 – Ma 22.11 Morges, Hôtel La Longeraie
Mal de dos: quelles solutions?
Lu 21.11 Morges, Hôtel La Longeraie

Être résilient-e ou comment rebondir après une crise
Lu 28 – Ma 29.11 Morges, Hôtel La Longeraie

Cours pour membres de représentations du personnel
Prise de notes efficace et rédaction de PV
Je 3 – Ve 4.11 Ste-Croix, Hôtel de France
Cours de base pour membres de commissions du personnel
Lu 21 – Ma 22 – Me 23.11 Ste-Croix, Hôtel de France
Cycle ARPIP 22/23 – Lecture des comptes d'une caisse de pension parties 1 et 2
Je 3.11 et Je 1.12 Lausanne, Hôtel Mirabeau

Nous nous réjouissons de vos inscriptions! N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information. Pour les membres des syndicats, les frais d'au moins un cours par an sont pris en charge par le syndicat d'affiliation.

Informations et inscriptions:
www.movendo.ch, info@movendo.ch, téléphone 021 310 48 70.



**Grande
action des soins
à Berne**

Samedi, 26 novembre
Inscrivez-vous!




L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 54 700 exemplaires

«FABIENNE FISCHER DOIT MAINTENANT SE MONTRER FERME AVEC UBER!»

La dernière proposition d'Uber faite dans le cadre des négociations tripartites a été rejetée par les chauffeurs, jugée indécente. Unia attend du gouvernement qu'il prenne ses responsabilités



Les chauffeurs ont refusé à une très large majorité la proposition d'Uber, jugée insuffisante, humiliante et contraire au droit du travail. Ils s'étaient déjà rendus le 13 juillet dernier devant les bureaux de la magistrate pour faire entendre leurs revendications.

Textes Manon Todesco

Après plusieurs semaines de négociations entre Uber, les syndicats Unia et Sit, et le Conseil d'Etat pour trouver un accord sur les arriérés salariaux dus aux chauffeurs, c'est un nouvel échec cuisant. Réunis en assemblée générale le 4 octobre, les chauffeurs ont refusé à une très large majorité la proposition d'Uber, jugée insuffisante, humiliante et contraire au droit du travail. Au sein d'un communiqué de presse conjoint, les syndicats dévoilent la proposition de la multinationale américaine. Elle contient d'abord le paiement des charges sociales pour un montant – non controversé – de 15,4 millions de francs. Ensuite, une enveloppe de 4,6 millions de francs répartis entre tous les chauffeurs en fonction des kilomètres parcourus entre le 1^{er} janvier 2017 et le 17 juin 2022, soit 10,5 centimes du kilomètre, pour solde de tout compte. Et enfin, des indemnités à hauteur de 400 000 francs pour cas de rigueur tels que maladie, maternité ou accident. «Le montant de 4,6 millions de francs n'est de loin pas suffisant et ne répond absolument pas aux obligations impératives découlant du droit du travail, réagit

Helena de Freitas, secrétaire régionale adjointe à Unia Genève. Il faut prendre en compte l'entier du temps de travail, soit le temps de connexion, et le paiement des frais effectifs. Nous exigeons des conditions dignes pour les chauffeurs. Certains sont surendettés, mais malgré tout, ils ont refusé de se coucher et de cautionner le système Uber.» De leur côté, les syndicats avaient calculé un manque à gagner de 45 millions de francs pour les salaires et les frais. Les chauffeurs étaient toutefois prêts à revoir leurs prétentions à la baisse et à accepter 12 millions de la part d'Uber. Mais le géant pesant presque 60 milliards de capitalisation a refusé.

FERMETÉ ATTENDUE

Fabienne Fischer, en charge du Département de l'économie et de l'emploi, a pris acte le 5 octobre lors d'une conférence de presse de ce nouvel échec et a déclaré se retirer de sa «fonction d'arbitre» et reprendre son «rôle d'autorité». Elle a ajouté vouloir convoquer Uber «à brève échéance». Une solution devra être trouvée au plus tard le 15 octobre, date à laquelle la suspension de l'interdiction faite à Uber par l'Etat de déployer ses activités à Genève prendra fin.

«Nous attendons de la magistrate qu'elle soit ferme avec Uber qui cherche de nouvelles manières de contourner la loi et ses obligations, insiste la syndicaliste. Fabienne Fischer n'est pas seulement une médiatrice dans ce dossier, elle dispose de leviers juridiques, elle doit s'en saisir pour protéger l'économie et l'emploi. Elle a été trop souple avec Uber jusqu'ici, en cherchant à ménager l'entreprise alors que cette dernière se moque de nous ouvertement.» Helena de Freitas fait notamment référence aux données que les syndicats réclament depuis le mois de juin, et qu'Uber dit ne pas avoir. «On ne peut pas laisser une multinationale qui ne paie aucun impôt en Suisse et n'apporte rien à la collectivité, hormis du travail au noir et du dumping, s'en tirer comme cela»

MOBILISATION À PRÉVOIR

Les syndicats exigent également que les conditions de travail soient immédiatement régularisées pour les chauffeurs désormais engagés par MITC Mobility SA pour le compte d'Uber. «Laisser couler le délai du 15 octobre est un pur scandale, s'indigne la responsable syndicale. Uber doit se mettre en conformité depuis le 2 juin!» Unia et

le Sit se donnent jusqu'au 15 pour décider des suites à donner à ce dossier, sans écarter non plus la possibilité de saisir le Tribunal des prud'hommes. «Si Uber ne se ravise pas, il risque d'y avoir du monde dans la rue!» ■

DÉBAT Unia organise une soirée débat sur la thématique du droit des travailleurs dans l'économie des plateformes numériques le 12 octobre à 20h, à l'Université ouvrière de Genève, amphithéâtre Berenstein, place des Grottes 3. Entrée libre.

POING LEVÉ

LIBÉRER LES PEUPLES DU FARDEAU DE LA DETTE

Par Aline Andrey

Le FMI et la Banque mondiale se réunissent à Washington pour leur assemblée annuelle cette semaine. L'occasion pour le mouvement international *Debt for Climate* d'exiger l'annulation de la dette des pays du Sud en vertu de la justice climatique et sociale. Fin juin déjà, des blocages avaient eu lieu pour rappeler que les pays du G7 portent la lourde responsabilité du réchauffement de la planète. Il ne s'agit donc aucunement de charité, mais bien de justice. De surcroît, de nombreuses dettes illégitimes ont déjà été remboursées maintes fois par le biais du versement d'intérêts indécemment élevés. Et ce, au détriment de l'alimentation, de la santé et de l'éducation des populations d'Amérique du Sud, d'Asie mais surtout d'Afrique. Ce sont également ces dernières qui ont subi de plein fouet la flambée des prix des denrées alimentaires liée au Covid et, aujourd'hui, à la guerre en Ukraine, sans oublier les sécheresses et les inondations. A Genève, cette revendication résonnera sur la plaine de Plainpalais le 15 octobre*, jour qui marque les 35 ans de l'assassinat de Thomas Sankara, alors président du Burkina Faso.

Son discours pour l'annulation de la dette, le 29 juillet 1987, lors de la 25^e conférence des pays membres de l'OUA (Organisation de l'union africaine) à Addis-Abeba, n'a rien perdu de son acuité. Il avait rappelé le lien intrinsèque de la dette avec le colonialisme: «Ce sont les colonisateurs qui endettaient l'Afrique auprès des bailleurs de fonds, leurs frères et cousins. (...) La dette c'est encore le néo-colonialisme ou les colonialistes qui se sont transformés en "assistants techniques". En fait, nous devrions dire en assassins techniques. (...) On nous a présenté des dossiers et des montages financiers alléchants. Nous nous sommes endettés pour cinquante ans, soixante ans et même plus.»

Une manière de garder l'Afrique sous le joug occidental, et aujourd'hui chinois et russe, mais aussi sous la mainmise des multinationales, des banques, des puissants qui continuent de s'enrichir sur le dos des plus démunis. Car un prêt est toujours accompagné d'injonctions du FMI, qui empêchent bon nombre de pays de choisir leur destin et de sortir de la sur-exploitation des ressources fossiles et minières. Dans son discours, Sankara a rappelé que «les masses populaires en Europe ne sont pas opposées aux masses populaires en Afrique. Ceux qui veulent exploiter l'Afrique sont les mêmes qui exploitent l'Europe.» Les plans d'austérité imposés à la Grèce en sont un exemple flagrant, tout comme les inégalités croissantes. Le président anti-impérialiste en appelait alors à l'OUA de s'ériger contre la dette ensemble. «Cela, pour éviter que nous allions individuellement nous faire assassiner. Si le Burkina Faso tout seul refuse de payer la dette, je ne serai pas là à la prochaine conférence!» Une diatribe tristement prémonitoire. ■

* Plaine de Plainpalais, Genève, 15 octobre, dès 14h: discours, jeux, exposition... Plus d'infos sur: climatestrike.ch/fr/events

«NOUS MÉRITONS MIEUX QUE DES MIETTES»

Philippe Frezier a été chauffeur VTC pour Uber depuis décembre 2016. Aujourd'hui, il a cessé son activité, car il refuse de signer chez MITC Mobility pour travailler dans des conditions qu'il estime indignes. Délégué syndical Unia, il est au cœur de la bataille et des négociations pour faire appliquer le jugement du Tribunal fédéral. Voici son témoignage.

«J'ai été partie prenante des négociations tout au long de l'été, à la fois au sein des commissions techniques et des séances tripartites. La dernière a eu lieu le 30 septembre. En assemblée intersyndicale, nous nous étions mis d'accord sur un montant minimum pour couvrir les arriérés de salaires et les frais. Uber a proposé un chiffre qui était 8 millions plus bas que notre minimum. Ils ont refusé d'aller au-delà et nous avons refusé de revoir nos prétentions, déjà très basses, à la baisse. Nous n'avons donc pas trouvé d'accord. C'est maintenant à Madame Fischer de faire appliquer la loi et de prendre ses responsabilités! Uber a joué, et Uber a perdu devant le Tribunal fédéral. En tant qu'employeur, il doit payer les charges sociales et les arriérés de salaires à tous les chauffeurs. Et là où ça coïncide, c'est qu'Uber estime que 10,5 centimes le kilomètre est suffisant pour couvrir les salaires et les frais des chauffeurs. Or, ce sont deux choses différentes. En tant qu'employé, les frais comme l'essence, le véhicule, son assurance et son entretien ne doivent pas être à

notre charge. Si j'avais accepté cet accord, j'aurais touché environ 10 000 francs sur cinq ans d'activité: sachant que je mettais 600 francs d'essence par mois, cette somme ne couvre même pas mes frais d'essence... Nous ne sommes pas des mendiants et nous méritons plus que l'aumône! Il s'agit à présent d'un dossier politique. Il faut rendre aux chauffeurs ce qu'ils ont versé pour Uber! De mon côté, j'attends la date butoir du 15 octobre et, après ça, je prendrai la décision d'aller au tribunal ou pas. J'ai gardé tous mes bilans comptables, toutes mes données et mes justificatifs de frais: Uber ne pourra pas s'opposer à l'évidence et je me battrai jusqu'au bout. Aujourd'hui, j'ai retrouvé un emploi dans le transport scolaire, mais si les conditions de travail deviennent correctes chez MITC, je n'exclus pas de signer avec eux. Et nous sommes nombreux à voir les choses de cette manière. Quant aux collègues qui ont continué avec MITC, ils ne sont pas pour autant satisfaits. Les cotisations sociales sont payées, mais les frais sont encore à leur charge. Et niveau salaire, une fois toutes les commissions déduites, ce qui reste est indécemment bas. Beaucoup n'ont pas le choix: j'ai l'exemple d'un collègue, surendetté, qui n'a pas un emploi à plein temps et qui est chez MITC pour compléter, car il compte le moindre franc... Il est urgent qu'on mette un gros coup de pied dans la fourmilière!» ■

UN TOIT POUR TOUTES ET TOUS

Alors que la Ville de Lausanne réfléchit à élargir ses mesures d'hébergement d'urgence, l'association Opre Rrom demande une véritable politique d'intégration qui passe par la stabilité du logement



Le nombre de places d'hébergement d'urgence reste insuffisant à Lausanne, et peu adapté aux familles. De surcroît, un logement stable est primordial à l'intégration professionnelle et scolaire.

Textes Aline Andrey

À la suite des occupations et des actions du collectif 43m2 pour le droit au logement, la Ville de Lausanne a organisé une table ronde afin de définir les pistes pour renforcer les dispositifs d'accueil et sortir de la logique saisonnière. Le 14 septembre, à la Maison du peuple, une soixantaine de personnes y ont participé: des autorités de plusieurs communes vaudoises, des chercheurs et des militants, ainsi que le monde associatif dont Caritas, Point d'Appui, Mère Sofia, l'Armée du Salut, la Marmotte, le Sleep-In, les collectifs Jean Dutoit et 43m2... La médiation a été assurée par la Haute Ecole de travail social et de la santé Lausanne (HETSL). Pour mémoire, c'est dans le jardin de cette dernière qu'un campement avait été installé durant le mois de juin par le collectif 43m2. Dans un communiqué, celui-ci souligne que les personnes ayant bénéficié de cet accueil sont, depuis, retournées à la rue et subissent de nouveau «le manque d'hygiène et de confort, les violences policières, les difficultés d'accès aux logements, le manque de lien social, le mauvais accès aux soins de santé; en bref, la survie au quotidien».

«Les chances de sortir de la précarité, notamment en trouvant du travail, sont ainsi proches de zéro», dénonce-t-il. La responsable du dispositif d'aide d'urgence de la Ville de Lausanne, Eliane Belser, se réjouit de cette table ronde comme d'un premier pas: «C'est la première fois que tous les acteurs sont réunis. Nous sommes tous d'accord qu'il manque des places d'hébergement d'urgence et qu'il faut sortir de la logique saisonnière. Maintenant, nous devons construire cela avec les communes alentours et le Canton. C'est un défi de trouver les bâtiments de la bonne taille et les financements. Nous travaillons à court et à moyen terme et sur des solutions adaptées aux différentes situations, par exemple pour les femmes, les seniors ou les personnes en emploi.»

LA SITUATION SPÉCIFIQUE DES ROMS

Les besoins sont tout aussi spécifiques concernant les personnes ayant des problèmes d'addictions, ou celles issues de la migration, comme les Roms souvent accompagnés de leurs enfants. Vera Tchérémissinoff, présidente de l'association Opre Rrom, n'a pas été conviée à la table ronde, mais lutte depuis des années pour leur intégration.

«Leur situation est spécifique. Ce sont surtout des familles qui, au contraire de ce que l'on pense, ne sont pas nomades. Elles fuient avant tout la misère et la discrimination de l'est de l'Europe – en Roumanie et en Slovaquie, c'est terrifiant! La plupart sont analphabètes et n'ont aucune formation, mais ils sont prêts à se former pour trouver du travail. Ils scolarisent leurs enfants. Mais dans les lieux d'hébergement d'urgence, les

enfants dorment trop tard, il y a trop de bruits et pas d'endroits pour faire ses devoirs. Dans ce sens, la problématique du logement pour ces familles est essentielle.» Pour la militante, des lieux transitoires stables pourraient favoriser l'intégration et représentent donc le meilleur remède contre la mendicité. «J'ai hébergé une famille pendant huit ans. Le papa a obtenu un permis B de travail et ensuite un logement. Sa fille continue sa

scolarité avec succès. Comme quoi, c'est possible! Or, on continue de faire du bricolage!» Vera Tchérémissinoff évoque également le «plan d'action stratégique sur l'intégration des Roms et des gens du voyage (2020-2025)» du Conseil de l'Europe, auquel a adhéré la Suisse sans l'appliquer: «Tant qu'il n'y aura pas de volonté politique véritable, on n'y arrivera pas!» ■

«PARCE QUE JE TOUCHE LE REVENU D'INSERTION, JE N'AI PAS LE DROIT D'AIDER?»

La solidarité peut ressembler à un chemin de croix. La présidente d'Opre Rrom, Vera Tchérémissinoff, a eu des déboires avec sa régie pour avoir hébergé une famille rom. «J'ai dû me battre deux fois devant le préfet, car la gérance estimait que je sous-louais sans autorisation. Elle voulait donc me mettre à la porte. J'ai toujours gagné, car je n'ai jamais demandé un centime. C'était un geste purement humanitaire.»

A ses côtés, Philippe soutient le travail de l'association depuis longtemps. Touchant un complément du revenu d'insertion (RI) (car sa retraite française n'est pas suffisante), on lui a notifié il y a quelques semaines qu'il ne toucherait plus ce complément, car il hébergeait une famille rom. «Je leur ai expliqué que ce n'était pas le cas, et que je réceptionnais seulement leur courrier. Car, pour de nombreuses démarches, la recherche de boulot par exemple, une adresse est nécessaire. On m'a alors dit que je n'avais pas ce droit non plus.» Dépit, il ajoute: «Parce

que je touche le RI, je n'ai pas le droit d'aider? En plus, on m'a fait entendre que je devrais rembourser ce que j'avais touché. J'ai également peur de perdre mon permis C. Je suis en Suisse depuis 17 ans, et j'aime ce pays. Mais là, je suis déçu.» Malgré son grand cœur, il n'a plus d'autre choix que de demander à cette famille de changer son inscription au Contrôle des habitants. Du côté de la Ville, Judith Bovay, cheffe du Service social Lausanne ne peut donner d'informations sur des cas particuliers pour des raisons de secret de fonction et de protection de la personnalité. Elle souligne toutefois: «De manière générale, le RI (qui est l'aide sociale dans le canton de Vaud) est calculé en fonction de la composition des ménages et s'appuie sur les données figurant au Contrôle des habitants. Le calcul du droit se fait en fonction du nombre de personnes et des types de relations entre elles. Par exemple, les colocataires se partagent les frais de loyer...» ■

Familles en péril

Fragilisées par les crises successives, les familles romandes, notamment de la classe moyenne inférieure, ont besoin de davantage d'aides, selon les Centres sociaux protestants

Manon Todesco

La pandémie, puis la guerre en Ukraine et maintenant l'inflation et la pénurie énergétique qui guettent: ces deux dernières années ont été particulièrement éprouvantes, notamment pour les familles qui ont été sursollicitées dans le contexte des crises.



Les difficultés à joindre les deux bouts augmentent pour les familles de la classe moyenne inférieure, déjà fragilisées par la pandémie et désormais par l'inflation et la crise énergétique.

Lors d'une conférence de presse, l'association CSP.ch – regroupant le Centre social protestant (CSP) de Genève ainsi que ceux de Vaud, Neuchâtel et Berne-Jura – a pointé la «complexité et l'inaadaptation des dispositifs existants» d'aide aux familles. «La politique de la famille laisse encore largement à désirer en Suisse», estime CSP.ch. Pourtant, en tant que premier maillon de la solidarité, les familles font l'objet de nombreuses attentes – soutien, soins et prise en charge économique – dont dépendent leur équilibre et l'intérêt des enfants.

«L'accompagnement des familles confrontées à la précarité figure depuis toujours au cœur du travail des CSP», souligne Bastienne Joerchel, présidente de l'association CSP.ch et directrice du CSP Vaud. «Ce que nous constatons aujourd'hui, c'est qu'elles peuvent être confrontées à une forme de violence administrative: les aides ne sont pas adaptées aux familles contemporaines et à leurs problématiques, encore moins face aux évolutions parfois rapides du contexte socioéconomique.»

Quels sont les facteurs de fragilisation? L'arrivée d'un nouvel enfant, le passage à la majorité ou encore l'entrée en formation des jeunes peuvent

constituer autant de phases critiques dans les parcours de vie, en particulier pour les familles appartenant à la classe moyenne inférieure. D'autres facteurs comme une séparation ou l'allongement de la coresidence entre parents et jeunes adultes, comme cela est observé par les sociologues, contribuent également à les fragiliser.

CADRE INSUFFISANT

En l'absence d'une politique familiale globale en Suisse, les familles demeurent tributaires des dispositifs mis en place au gré de chaque canton, constate CSP.ch. «Outre que ces dispositifs varient d'une région à l'autre, les besoins réels se heurtent bien souvent à un système incroyablement complexe et hétéroclite.» Les forfaits d'entretien sont pris en exemple: leur prise en compte dans le calcul des minima vitaux – et donc la couverture des besoins essentiels – diffère d'un régime à l'autre, selon l'administration dont on dépend. A cela s'ajoute que la rigidité du cadre légal empêche l'adaptation rapide et efficace des aides aux besoins qui peuvent émerger en cas de crise, regrette l'association.

«Plus les familles sont soutenues par les politiques publiques, plus elles sont à même de gé-

nérer des ressources», rappelle Eric Widmer, directeur de l'Observatoire des familles.

RENDICATIONS

Afin d'améliorer et de renforcer la politique familiale de manière globale, et compte tenu de leurs observations sur le terrain, les CSP romands ont exprimé leurs recommandations aux autorités de leurs cantons.

D'abord, l'adaptation des subsides d'assurance maladie à l'augmentation annoncée des primes en 2023. L'indexation au plus vite des forfaits d'entretien à l'évolution du coût de la vie. L'introduction de prestations complémentaires destinées aux familles dans les cantons qui n'en disposent pas. Ils exigent par ailleurs que soient revus les critères d'octroi des aides pour les adapter ou les compléter en cas de crise individuelle ou conjoncturelle, sur le modèle proportionnel mis en place dans le canton de Vaud pour les subsides à l'assurance maladie. Enfin, ils demandent que la classe moyenne inférieure, dont les revenus se situent juste au-dessus des barèmes d'aide publique, soient davantage soutenus en temps de crise par une aide d'urgence. ■

CREMO FERME SON SITE DE LUCENS

D'ici à fin 2023, le site de l'entreprise vaudoise de production laitière cessera ses activités. Trente-huit employés sont touchés

Aline Andrey

Un choc pour les 38 employés du site de Lucens. Le 3 octobre, ils ont appris la fermeture de leur usine. Certains y travaillaient depuis quelques semaines, d'autres depuis 35 ans. «Les 13 fromagers ont découvert lors de l'annonce de la fermeture qu'ils n'allaient plus produire du fromage sur le site de Lucens. Ce seront les premiers touchés», précise Nicole Vassalli, secrétaire syndicale d'Unia. Dans un communiqué, la direction de Cremo parle d'une «restructuration». Elle informe qu'une grande partie du personnel sera rapatriée à Villars-sur-Glâne ou au Mont-sur-Lausanne. Or, pour Unia, il s'agit bel et bien d'un licenciement collectif au sens de l'article 335d et suivants du Code des obligations. «Nous demandons donc l'application du plan social de Steffisburg, qui fait partie intégrante de la CCT», indique Nicole Vassalli. L'usine sise près de Thounne avait en effet fermé en 2021. Pour l'heure, Cremo ne mentionne pas de plan social. Le syndicat mandaté par la grande majorité des employés et la délégation de négociation élue lors des assemblées du 4 octobre réclament à la direction les détails du plan de fermeture, le nombre des transferts et des licenciements prévus. «Les travailleurs de Lucens revendiquent l'application des mêmes conditions de soutien né-

gociées à Steffisburg. Les personnes qui seront licenciées doivent être soutenues financièrement et dans leur recherche d'emploi», souligne Nicole Vassalli. Dans un communiqué, le président du conseil d'administration de Cremo, Alexandre Cotting, indique qu'un accompagnement des collaboratrices et des collaborateurs est prévu.

PERTE D'UN CLIENT MAJEUR

La décision de la direction «s'inscrit dans une volonté de renforcer la compétitivité de l'entreprise», comme l'indique son communiqué de presse. «A cette fin, la production de fromage, ensuite l'affinage et finalement le séchage des poudres de sous-produits, seront transférés progressivement d'ici à fin 2023 sur le site de Villars-sur-Glâne. (...) La restructuration s'avère d'autant plus nécessaire à la lumière de la pression constante sur les quantités de lait d'industrie, la dernière perte importante de volumes de fromage fabriqués à Lucens et la hausse du prix des énergies...» L'un des facteurs clés de la fermeture du site serait la décision du plus gros client de Cremo, soit Migros, de cesser ses commandes de fromage à raclette, si l'on en croit les informations de Radio Fribourg. Quant au site de Lucens, «différentes options seront examinées dans les mois à venir», indique Cremo. Reste que la société n'est pas prête à laisser



THIERRY PORCHET

Une page se tourne avec la fermeture du site à Lucens. Si la direction parle de restructuration, affirmant qu'une grande partie du personnel sera rapatriée à Villars-sur-Glâne ou au Mont-sur-Lausanne, Unia estime qu'il s'agit bel et bien d'un licenciement collectif. Et exige l'application d'un plan social existant.

un concurrent reprendre ses locaux. Autre effet collatéral, l'entreprise ne participera pas au financement de la nouvelle station d'épuration (STEP) Moyenne Broye. Une information connue depuis juillet par l'association

Epuration Moyenne Broye avant le dépôt de la mise à l'enquête. Pour rappel, Cremo emploie quelque 800 collaborateurs sur huit sites dans cinq cantons. En 2003, il avait repris l'usine de Lucens, ainsi que celles de

Steffisburg et du Mont-sur-Lausanne, à la suite de la débâcle de Swiss Dairy Food. Des négociations s'ouvriront cette semaine entre la délégation et la direction. ■

Les salariés d'Etel menacés par une délocalisation

Une partie de la production de la société de microtechnique du Val-de-Travers est transférée en République tchèque. Unia se mobilise

Jérôme Béguin

La microtechnique neuchâteloise risque-t-elle de perdre l'un de ses fleurons? Sis à Môtiers, dans le Val-de-Travers, Etel est en effet en train de délocaliser tout ou partie de sa production dans une filiale de République tchèque. C'est Unia qui a levé le lièvre. «En début d'année, la direction a informé oralement le personnel du lancement d'un projet de réorganisation nommé *Bluesky* et comprenant un transfert progressif en Tchéquie. Il n'y a pas eu depuis d'explications ni de procédure de consultation, mais des collaborateurs tchèques sont venus régulièrement dans l'usine et des machines ont été expédiées à l'est», explique Derya Dursun, secrétaire syndicale d'Unia Neuchâtel. Etel étant une entreprise non conventionnée et sa commission du personnel en sommeil, le syndicat a dû prendre le taureau par les cornes en tracting à l'entrée du site et en organisant des séances d'information fin septembre. «Unia crée une histoire à sensation afin de se faire de nou-

veaux membres et de se faire de la publicité. C'est irrespectueux et contre-productif», a réagi l'«Exécutif Team» dans une communication interne, tout en reconnaissant que «la situation n'est pas simple»: «Certains d'entre vous doivent apprendre à leurs homologues tchèques comment faire leur travail à l'avenir. C'est une tâche essentielle dans ce projet et nous apprécions vraiment votre engagement et votre soutien dans ce domaine...» Interrogé par *Arcinfo*, le CEO d'Etel a démenti formellement toute intention de licencier du personnel. «Nous avons engagé 100 personnes l'année dernière pour faire face à la croissance de nos activités et employons désormais 350 personnes à Môtiers», a dit Alexander Hirter, en assurant que ce sont uniquement les opérations les moins rentables qui seront déplacées en République tchèque.

Fondée en 1974 comme *spin-off* de l'EPFL, la société spécialisée dans les moteurs linéaires, les moteurs couple, les contrôleurs de mouvements et de position a notamment fourni des composants au *Solar Impulse* de Ber-

trand Piccard. Elle avait été rachetée en 1999 par le groupe allemand Heidenhain. Délocaliser sans licencier pourrait être une première, ce qui ne serait pas nouveau en revanche, c'est qu'Etel procède à des réductions de personnel. En 2009, l'entreprise s'était séparée de 110 collaborateurs, soit un tiers des effectifs. Rebelote dix ans plus tard: 39 licenciements et 10 départs dits volontaires. «Tous les nouveaux travailleurs engagés sont des temporaires, soit environ 120, ils ne sont pas vraiment considérés comme des employés et il suffira à la direction de ne pas renouveler leurs contrats pour s'en séparer sans procéder à des licenciements, rappelle Derya Dursun, qui souhaite organiser une assemblée du personnel. Les travailleurs sont très inquiets et demandent de la transparence de la part de leur employeur.» Unia a enfin obtenu une rencontre avec la direction, mardi prochain. Ce sera l'occasion d'essayer d'en savoir plus et d'obtenir des garanties sur le maintien des emplois. ■

Smood aux abonnés absents

Les anciens livreurs et livreuses de Simple Pay dénoncent l'indifférence de Smood face au licenciement collectif, sans plan social, de 218 personnes

Aline Andrey

Smood fait la sourde oreille. L'entreprise de livraison n'a pas participé aux négociations à la suite du licenciement collectif opéré par son alter ego, la société Simple Pay, de 218 personnes en août. Pratiquant la politique de la chaise vide, la première ne propose ni plan social ni paiement des arriérés (voir *L'ES* du 14 septembre). Pourtant ce sont entre 10 et 20 millions de francs de salaires, d'assurances sociales et de frais professionnels qui n'ont pas été payés, selon les calculs d'Unia. Or, Simple Pay est au bord de la faillite, depuis que l'Office cantonal de l'emploi (OCE) lui a demandé de se mettre en conformité avec la loi régissant la location de services (LSE), minimaliste pourtant. «Simple Pay est une coquille vide, créée pour que Smood ne doive pas prendre ses responsabilités envers les livreuses et les livreurs», décrit Helena Verissimo de Freitas, secrétaire régionale adjointe d'Unia Genève. «Smood est donc le principal responsable, mais a refusé, malgré l'invitation de Simple Pay, de rejoindre les négociations»,

renchérit Aymen Belhadj, secrétaire syndical d'Unia Vaud.

PLAN SOCIAL

Soutenu par le syndicat, le personnel licencié s'est réuni en assemblée générale fin septembre à Genève et à Lausanne. Si ce printemps des actions en justice ont été déposées individuellement par une dizaine de travailleuses et de travailleurs dans quatre cantons, Unia exige aujourd'hui de Smood qu'il respecte la loi, et donc qu'il applique un plan social. Soit des indemnités de licenciement couvrant les arriérés en fonction de l'ancienneté dans l'entreprise et en fonction de l'âge; la création d'un *job center* pour accompagner les personnes dans leur recherche d'emploi ou dans leur reconversion professionnelle. Aymen Belhadj résume: «C'est une victoire que le Canton de Genève affirme que le modèle d'affaire Smood/Simple Pay est illégal. Mais l'arnaque, c'est que Smood bénéficie finalement d'une forme d'impunité. Les travailleurs ont perdu beaucoup d'argent...» Quant aux 150 réengagements annoncés dans les médias par Smood, il semble que le compte n'y soit pas.

Pour mémoire, début août, Simple Pay déclarait ne pas pouvoir se mettre en conformité avec la CCT Location de services qui interdit le paiement à la minute, et donc devoir cesser son activité, Smood refusant de payer davantage. «C'est bien là la preuve qu'il y a une identité économique totale entre les deux sociétés. Smood se présente comme un employeur modèle sur le marché alors qu'en réalité, il a créé et utilisé Simple Pay pour faire du dumping salarial et engranger des bénéfices, sans que son nom y soit associé. De ce fait, en application de la théorie de la transparence, plusieurs employés de Simple Pay ont agi en justice en septembre au Tribunal des prud'hommes contre Smood», explique l'avocate d'Unia M^e Caroline Renold, qui s'occupe aussi des négociations tripartites avec les chauffeurs d'Uber. «Ces deux cas illustrent l'importance de soumettre l'économie de plateforme au respect du droit du travail, afin de lutter contre cette nouvelle forme de surexploitation des travailleurs.» ■

DES FORMATIONS GRATUITES POUR LE PERSONNEL DE L'HÔTELLERIE-RESTAURATION

Le fonds de formation de la branche propose une quarantaine de cours permettant de se former et de se perfectionner. Encore faut-il obtenir le feu vert de son employeur...

Jérôme Béguin

Plus d'un tiers des employés de l'hôtellerie-restauration n'ont pas accompli de formation professionnelle, mais beaucoup, on l'imagine, souhaitent se former ou se perfectionner. Une quarantaine de cours sont justement proposés par les partenaires sociaux au travers du fonds de formation continue de la Convention collective nationale de travail (CCNT) de la branche. Cette «offensive nationale de formation» avait été lancée durant la pandémie pour lutter contre la pénurie aiguë de main-d'œuvre qualifiée que connaît l'hôtellerie-restauration. Elle est prolongée jusqu'à fin 2023. L'hôtellerie-restauration subventionne la formation comme aucune autre branche. Il est en effet possible de se former gratuitement comme serveur, aide de cuisine ou agent d'entretien. L'offre de base comprend également des cours de français, de vente en restauration, de buanderie et de lingerie, ainsi que d'hygiène et de sécurité au travail.

Destiné aux salariés sans formation initiale dans l'hôtellerie-restauration, le module Progresso permet d'acquérir de solides connaissances. Et une meilleure rémunération. Le salaire minimum est en effet de 3477 francs pour les collaborateurs sans apprentissage contre 3682 francs pour ceux bénéficiant du certificat Progresso. Le catalogue propose, en outre, des formations plus poussées avec diplôme ou brevet fédéral. On peut ainsi passer l'examen pour devenir, entre autres, sommelier, chef cuisinier, chef boulanger ou chef de réception. Avec à la clé, là aussi, un traitement plus élevé. Le salaire minimum pour un employé ayant réussi un examen fédéral frôle les 5000 francs. Tous les collaborateurs travaillant dans un établissement assujéti à la CCNT peuvent participer à ces formations en majeure partie gratuites et pour lesquelles les employeurs peuvent faire valoir une compensation du salaire pour les jours de présence aux cours et aux examens.

Quelque 2000 personnes ont suivi ces formations en 2021, ce qui n'est pas énorme sachant que l'hôtellerie-restauration emploie 226 000 collaborateurs et collaboratrices.

«CERTAINS PATRONS RECHIGNENT»

«Le problème, c'est que Progresso et les autres formations proposées par la CCNT doivent être acceptées par l'employeur et les salariés ont peur de leur demander. Certains patrons, surtout dans les petites structures, rechignent à devoir se passer d'un employé durant les cours et, le cas échéant, à le payer plus ensuite», indique Isabel Amian, secrétaire syndicale d'Unia Neuchâtel et responsable de l'hôtellerie-restauration. «Avec la pénurie de personnel que nous connaissons, c'est mission impossible de donner congé à un collaborateur pour aller se former. On en est plutôt à devoir fermer ses portes pour que les employés puissent prendre leur congé», souligne Karen Allemann, directrice de Gastro Neuchâtel. «Si la CCNT offre une compensation pour les jours de présence aux cours et aux examens, il n'y a malheureusement pas de personnel pour remplacer les absents», regrette la responsable de la faïtière patronale, qui ajoute: «Ce qui fonctionne bien, en revanche, ce sont les cours d'hygiène pour collaborateurs que nous donnons in situ dans les établissements dans le cadre d'Eureka Formation, le centre de formation continue créé au sein de la commission paritaire neuchâteloise. Nous pouvons les donner sans déranger le service, ce qui est apprécié des employeurs.» Isabel Amian juge, elle, que, dans le contexte actuel, les formations de la CCNT sont juste-ment «une opportunité pour la branche de disposer de collaborateurs plus compétents et valorisés». En cas de questions, de doutes ou de problèmes avec ces formations, il ne faut pas hésiter à s'adresser au syndicat. ■

Renseignements sur les formations de la CCNT sur: formation-include.ch, et celles données dans le canton de Neuchâtel par Eureka Formation sur: eureka-formation.ch

BRÈVE

CONFÉRENCE NAISSANCE, VIE ET MORT DE LA FABRIQUE BLANCHES-FONTAINES

Naissance, vie et mort d'une fabrique de boîtes de montres: Blanches-Fontaines SA. Tel est le titre de la conférence qui sera donnée, le 11 novembre prochain* à Undervelier (JU), par le syndicaliste Jean-Claude Prince qui retracera l'histoire de cette entreprise du lieu. «Construite par la société Tavannes Watch Co. dans les années 1897-1899, cette fabrique très moderne était dotée de machines importées des Etats-Unis, installations mues par l'énergie électrique provenant du barrage construit tout exprès dans les gorges du Pichoux. Comptant à ses débuts une trentaine d'ouvrières et d'ouvriers, elle a occupé dans les belles années de 150 à 200 personnes», explique le conférencier. Il dressera également le portrait de la famille Sandoz, à l'origine de la Tavannes Watch Co., et parlera de la cession des droits de la commune sur la Sorne, rivière traversant le village, en la subordonnant à l'établissement d'une usine qui occuperait du personnel provenant, pour moitié au moins, de la localité, ainsi qu'à l'électrification de cette dernière. Il reviendra aussi sur l'évolution des conditions de travail et la situation qui a mené à la fermeture de l'entreprise en mars 1984. Cette conférence est organisée par l'association UnderAction dont le but est de faire vivre le village d'Undervelier. ■ L'ES

* Soirée-conférence sur la fabrique Blanches-Fontaines, vendredi 11 novembre à 20h, Restaurant de la Croix-Blanche, salle du Mouton Noir, Undervelier (JU). Entrée libre.

COURRIER

NOTRE DÉPENDANCE AU BÉTON

14 septembre, gros titre dans le cahier de l'immobilier de 24 heures: «On a du béton, mais plus trop d'idées». Même journal, ce 5 octobre, sur six colonnes: «L'architecture bouillonne d'idées... face aux étés torrides». Après la ZAD du Mormont, nous avons eu droit à un intéressant débat sur notre dépendance au béton et nombreux sont ceux qui ont admis qu'il serait bon que nous fassions appel à d'autres matériaux pour construire les bâtiments dont auront besoin les très nombreux habitants qui nous feront atteindre le million de Vaudois dans peu d'années. L'entrepreneur que je connais en Provence, M. Christian Jullien, m'a donné une idée: pourquoi ne ferions-nous pas de nouveau appel à des carrons de molasse, comme le faisaient ceux qui ont construit les monuments les plus beaux de ce pays, il y a quelques décennies en arrière? Lui-même recueille des «gros cailloux» dans des forêts ou des carrières diverses qu'il coupe à l'aide d'une scie circulaire. Il construit des maisons magnifiques. J'ai vu Chisinau en Moldavie. Toute la ville est construite avec une pierre blanche, assez tendre, coupée dans la roche du plateau sur lequel elle se situe. Il y a de nombreux autres exemples. Les machines modernes nous permettraient de maîtriser cette simple technique de manière efficace et peu coûteuse. Un retour à la molasse ou au bois ne se fera pas sans une résistance acharnée de ceux qui produisent le ciment. L'influence déterminante qu'ils exercent ne pousse pas les universités à utiliser des matériaux «d'une époque révolue». En construisant 60 appartements en bois, en ville, et en préconisant l'emploi du bois dans mon activité de parlementaire, j'ai pu mesurer cette résistance. Il conviendra de s'en soustraire. ■ Pierre Aguet, Vevey

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).

Guichets: 9h-12h et 14h-17h, sauf lundi matin.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi. Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.
Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.
Fleurier, permanences syndicales
Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.
Ouverture du secrétariat
Vendredi de 9h30 à 12h.
Le Locle
Ouverture du secrétariat
Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.
Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

LA CHAUX-DE-FONDS

GROUPE DES RETRAITÉS

Sortie

La sortie «Quatre heures» aura lieu le **mercredi 19 octobre** au restaurant des Pervenches. Rendez-vous au parking de l'Ancien Stand à 15h.

Merci aux participants motorisés de prendre leur voiture pour le transport des personnes sans moyen de locomotion.

Merci de vous inscrire auprès de Didier Gigon, tél. 032 968 63 08 ou mobile 079 385 37 55.

Le Comité vous attend nombreux (vous pouvez inviter vos amis et amies) pour cette sortie automnale qui vous fera passer un bon moment dans la bonne humeur. *Didier Gigon, président*

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIAT

Secrétariat de Delémont
Le secrétariat Unia de Delémont a déménagé. Il est installé à la rue de la Jeunesse 2, bâtiment Polyadès, 2^e étage. Pour mieux vous accueillir, Unia Transjurane a adapté ses horaires depuis début octobre.

Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600

Delémont, rue de la Jeunesse 2: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30.

Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20: jeudi de 13h30 à 17h30.

HORAIRES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.

Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.

Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et

vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.

Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

GROUPE DES RETRAITÉS

Conférence et repas

Rendez-vous le **15 novembre** pour la Saint-Martin au restaurant de la Cigogne à Miécourt. Avant le repas, à 11h, une conférence sera donnée par Pierluigi Fedele, directeur de l'association jurassienne d'accueil des migrants (AJAM) sur le thème «Politique d'asile en Suisse: de la propagande politique à la réalité des personnes migrantes». Prix: 22 francs pour les membres, 30 francs pour les non membres. Inscriptions jusqu'au 10 novembre auprès de Denis Berger, au 032 422 79 42.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

Permanences du soir

Sierre: lundi de 17h à 19h.

Monthey: mardi de 17h à 19h.

Sion: jeudi de 17h à 19h.

Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets: Martigny, Monthey, Sierre, Sion

Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h,

mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.** Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier

En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil **sans-emploi.ch**. L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement. Le formulaire permet en outre de télécharger les documents manquants directement sur cette page. Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

DÉTERMINÉS, PLUS DE 900 MAÇONS VOTENT DEUX JOURS DE GRÈVE

Réunis à Lausanne pour faire le point relatif à l'état des négociations sur leur Convention nationale et leurs salaires, les travailleurs vaudois de la construction ont exprimé leur colère

Sylviane Herranz

Une vague de cartons rouges s'élève dans la salle du théâtre de Beaulieu à Lausanne. Ce vendredi 7 octobre, plus de 900 maçons venus de tout le canton votent comme un seul homme deux jours de grève pour stopper l'attaque des entrepreneurs contre leurs conditions de travail et exiger une hausse des salaires. Ils poseront les outils les 7 et 8 novembre, en même temps que Genève et Neuchâtel. Unia les avait conviés à cette assemblée pour faire le point sur les négociations de renouvellement de leur Convention nationale (CN) et décider des actions à mener si leurs revendications n'étaient pas entendues.

A la tribune, Pietro Carobbio, responsable de la construction à Unia Vaud, détaille les enjeux de cette année 2022: «S'il n'y a pas d'accord le 31 décembre, tous nos droits, tous nos acquis contenus dans la CN sont caducs. Salaires minimums, 13^e obligatoire, assurances accident, maladie, tout est dans cette brochure», dit-il en brandissant la CN. La question des salaires sera aussi dé-

terminante, appuie-t-il, rappelant la forte inflation. «La construction se porte bien, avec des chiffres d'affaires et des réserves de travail records. Les patrons ne veulent rien donner, ils prétendent que c'est la cata. Pourtant, ils ont augmenté les prix à cause du renchérissement, pourquoi n'en feraient-ils pas de même avec les salaires? Et que comptent-ils faire pour donner envie aux jeunes de venir sur les chantiers?»

SEMAINES DE 58 HEURES...

Après cinq rondes de négociations, les exigences de la Société suisse des entrepreneurs (SSE) balayaient toutes les revendications que les travailleurs avaient exprimées en février pour améliorer la CN, soit des règles claires en cas d'intempéries, des journées de travail passant de 40,5 heures à 40 heures, une meilleure protection des plus âgés contre le licenciement, le paiement des pauses et du temps de déplacement, ainsi qu'une semaine de vacances supplémentaire. De son côté, la SSE a notamment exigé plus de flexibilité et la réduction du nombre d'articles de la CN d'environ 200 à 30 au maximum.

«La SSE veut une convention "light", ça veut dire qu'on va perdre toute une série d'acquis», lance Pietro Carobbio, annonçant les prochaines négociations prévues le 21 octobre et le 14 novembre. «S'il n'y a pas d'accord...» La salle l'interrompt et scande: «Grève! Grève!»

Il poursuit en résumant la position actuelle de la SSE: pas d'entrée en matière sur les salaires, diminution de la paie des travailleurs âgés si le patron considère qu'ils sont moins productifs, retour en arrière sur les délais de congé, abolition du calendrier de travail. «Ils veulent pouvoir planifier de mois en mois entre 0 et 48 heures par semaine, plus 10 heures de déplacement. Ça rend possibles les semaines de 58 heures!»

Il ajoute que, dans ce contexte, Unia mettra la priorité sur le pouvoir d'achat, sur la non-détérioration du temps de travail et de la CN: «Une version "light" est exclue!»

«LA GRÈVE, TOUT DE SUITE»

Lorsque le débat démarre dans la salle, la colère des maçons fuse: «Ça veut dire quoi plus de flexibilité? On est trop bête

pour avoir une famille? Quand tu fais 10 heures par jour, tu rentres dans quel état à la maison? On le fait parfois, mais il ne faut pas que ça devienne une habitude! Comment peuvent-ils proposer ça? Je suis choqué!» lance l'un d'eux. «Aujourd'hui, on arrive à finir un chantier en 16 mois contre 24 auparavant. Et je dois me contenter du salaire qu'on me donne?» «Nous ne sommes pas des marionnettes, il faut faire la grève tout de suite, et pas se cacher en restant au bord du lac, il faut tout bloquer.» «On ne peut pas attendre encore un mois! C'est notre corps qui en pâtit sur les chantiers. Les patrons menacent de nous virer en disant qu'il y en a quinze qui attendent derrière la porte. C'est fini ça. De la main-d'œuvre, il n'y en a pas. Il faut taper fort!» Ponctué par des applaudissements, des sifflets ou des cris enthousiastes, les interventions se succèdent. Certains sont prêts à poser les outils dès le lundi suivant. Le responsable d'Unia arrive à contenir l'empressement: «Nous sommes mille aujourd'hui, nous avons trois semaines devant nous pour être beaucoup plus nombreux. Le canton compte plus de 8000 travailleurs de la construction, nous devons sortir d'ici et les convaincre de rejoindre le mouvement!» Il met au vote les mesures de lutte aux dates définies. La détermination est claire: un seul jour de grève le 7 novembre? Pas une main se lève. Deux jours de grève les 7 et 8 novembre? Les bulletins de vote rouges sont brandis d'un seul mouvement, accompagnés d'acclamations.

«VOUS ÊTES UNE INSPIRATION POUR LES AUTRES»

«Vous avez lancé une vague de résistance. Cette fois encore, nous devons rappeler qui construit vraiment la Suisse, c'est vous, pas la SSE. Avec votre force, vous êtes une inspiration pour les autres maçons, pour les autres travailleurs du pays. Ensemble, nous déplaçons des montagnes, ensemble nous

sommes forts!» lance Chris Kelley, coresponsable national de la construction à Unia, après le vote. Présidente du syndicat, Vania Alleva salue aussi la détermination des présents: «Vous savez ce qu'est la dignité, votre pouvoir d'achat, votre famille. Ce que les entrepreneurs proposent est indigne de tout ce que vous avez fait, de votre travail durant le Covid, sans être augmentés. Cette flexibilité va vous rendre malades. Après ce vote, les pressions sur vous vont augmenter, mais vous êtes unis. Gardez cette unité, élargissez-la pour gagner!» A son tour, Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse, soutient le combat des maçons: «Les injustices que vous ressentez sont aussi présentes chez d'autres travailleurs. Les patrons profitent de la crise pour exiger qu'on travaille le dimanche, la nuit. Ils veulent vous faire bosser toujours plus. C'est impardonnable! Lorsque vous commencerez votre grève, il y aura beaucoup de monde derrière vous, les vendeuses, les infirmières. Beaucoup de gens comptent sur vous, peut-être que d'autres salariés suivront votre mouvement.» ■



Les maçons du canton de Vaud ont décidé qu'ils poseront les outils les 7 et 8 novembre, en même temps que leurs homologues de Genève et de Neuchâtel.



A la tribune, Pietro Carobbio, responsable de la construction à Unia Vaud, a détaillé les enjeux des négociations en cours.

NEUCHÂTEL «LA MOBILISATION DÉMARRE BIEN»

Les maçons neuchâtelois poseront aussi leur truelle les 7 et 8 novembre. Réunis en assemblée générale jeudi dernier à La Chaux-de-Fonds, près de 150 salariés de la construction ont en effet voté un arrêt de travail ces deux jours. Décision prise à l'unanimité, moins deux voix ayant opté pour un seul jour de grève. Un sondage réalisé précédemment auprès de 442 travailleurs avait montré que 97% d'entre eux sont disposés à entamer des mesures de lutte si les négociations ne débouchent pas sur un accord acceptable. «Les collègues sont en colère et déterminés face aux attaques de la Société des entrepreneurs, explique Alexandre Martins, secrétaire syndical d'Unia Neuchâtel et responsable du secteur construction. La mobilisation démarre bien et nous avons encore un mois pour l'élargir.» ■ JB

Mobilisation générale pour la rénovation thermique

Plusieurs blocages de Renovate Switzerland ont eu lieu la semaine dernière et ce début de semaine. D'autres suivront...

Aline Andrey

La semaine dernière, alors qu'Extinction Rebellion Suisse (XR) annonçait la fin de ses activités, le mouvement Renovate Switzerland affirmait sa volonté de poursuivre ses blocages. Ce, jusqu'à ce que le Conseil fédéral décrète une mobilisation générale pour la rénovation thermique des bâtiments, et soutienne la formation de 100 000 personnes, notamment par l'octroi de bourses de reconversion à hauteur de 40 000 francs dans les métiers du bâtiment en manque de main-d'œuvre qualifiée.

Une demande ciblée, tout autant que les actions de blocage très précises ne nécessitant que peu d'activistes sur le terrain. En coulisses par contre le collectif grandit, notamment rejoint par des militants d'XR, et compte des sympathisants de tous âges.

100 ANS À CE RYTHME

Entre le 4 et le 10 octobre, Renovate Switzerland est intervenu à quatre reprises, trois fois à Lausanne, et une fois à Zurich, perturbant la circulation sur

des ponts et autoroutes. Le groupe a annoncé que ses actions disruptives ne s'arrêteraient pas avant que le Conseil fédéral ne donne réponse à ses revendications. Jusqu'ici aucun plan subs-



RENOVATE SWITZERLAND

tantiel n'a été mis en place pour faire face à l'urgence climatique et à la crise énergétique.

Le mouvement est né ce printemps avec des blocages sur quatre autoroutes dans différentes régions de Suisse. Renovate Switzerland rappelle que, comme le soutient le GIEC, il faut agir dans les deux à trois prochaines années pour éviter le pire. Or, «au rythme actuel, la rénovation thermique du parc immobilier prendrait 100 ans», souligne le collectif dans un communiqué.

RENDICATIONS SYNDICALES

Du côté syndical, Martine Docourt, responsable du département politique d'Unia, affirme partager les revendications de Renovate Switzerland au sujet de la reconversion: «Selon le texte d'orientation sur la reconversion éco-

sociale acceptée au Congrès, nous exigeons que les collectivités publiques garantissent à tout le monde des possibilités d'emplois judicieuses, écologiques et durables sur le plan social. Il est également demandé que, dans cette transition, des possibilités de formation et de perfectionnement soient mises en place. C'est aussi dans ce sens que nous soutenons l'initiative lancée par le PS et les Verts sur le Fonds climat qui demande d'investir dans les énergies renouvelables, mais aussi dans des mesures de formation, y compris dans l'octroi de contributions financières visant à compenser la perte de revenu pendant la période de formation.» ■

Plus d'informations sur:
renovate-switzerland.ch

LA PAROLE À LA CLASSE OUVRIÈRE

Le Collège du travail propose des témoignages sonores de travailleuses et de travailleurs recueillis dans les années 1980 et 1990. Le podcast «Voix d'en bas» est à écouter sur son site

Textes Aline Andrey

«Ces témoignages passionnants rendent compte de la vie quotidienne et des luttes menées dans la première moitié du XX^e siècle.» C'est ainsi que le Collège du travail introduit les dix interviews d'ouvriers, d'ouvrières, de syndicalistes, de militants et de militantes de gauche. Ces épisodes, généralement d'une durée d'une heure, sont accompagnés de petits extraits de deux minutes qui donnent le ton et invitent à écouter les *Voix d'en bas*, titre de la série. Les entretiens ont été enregistrés dans les années 1980 et 1990, en vue d'ouvrages publiés par le Collège du travail, d'émissions de radio ou encore d'une exposition organisée avec le Musée d'ethnographie de Genève en 1992*. Le Collège du travail vient ainsi de rendre ses archives audio disponibles au plus grand nombre, ses interviews n'étant accessibles, jusque-là, que dans ses locaux. «En 2016, nous avons numérisé nos cassettes magnétiques pour les préserver. Au moment du confinement lié au Covid, il nous a paru important de mettre à disposition ces ressources sur notre site internet, puisqu'il n'était plus possible de venir les consulter dans nos locaux», indique Patrick Auderset, historien et coordinateur du Collège du travail. «Ce sont des entretiens qui n'ont pas été produits pour être diffusés, mais la richesse de ces témoignages méritait qu'ils puissent être écoutés par un large public.» Les trois intervieweuses de l'époque, Christiane Wist, Paulette Deleval et Alda de Giorgi, avaient été mandatées par le Collège du travail. Monté par Gabriel Sidler, ce podcast a été rendu possible grâce aux mesures de soutien au domaine culturel Covid-19 attribuées par l'Office fédéral de la culture et le Canton de Genève.

PREMIÈRE MOITIÉ DU XX^e SIÈCLE

Entre autres témoignages, citons la femme de chambre Madeleine Lamouille (1907-1993) qui met en lumière ses conditions de travail. Elle était alors à la merci des caprices de sa patronne, qui avait même eu l'arrogance de la rebaptiser Marie. L'ouvrier communiste Armand Magnin (1920-2011) parle des grèves victorieuses dans l'usine Similor. Les travailleurs de la construction, Henri Tronchet (1915-1993) et Gustave Berger (1911-1998), témoignent des méthodes musclées de la Ligue d'action du bâtiment. Le menuisier-charpentier Gaston Baumann (1909-1998) se souvient de son emploi au noir en 1927 chez un charbonnier à Paris. Jeanne Magnin (1896-



COLLÈGE DU TRAVAIL

Manifestation du 1^{er} Mai 1936 à Genève. Un passé qui renaît dans le podcast *Voix d'en bas* mis à disposition par le Collège du travail.

1993), couturière indépendante, parle de son métier, de la mode, d'une époque où les manteaux usés des adultes servaient à confectionner ceux des enfants. L'ouvrière-horlogère syndicaliste, Louisa Vuille (1901-1994), elle, s'insurge contre les inégalités salariales. Maxime Chalut (1912-1999), promoteur du sport ouvrier, revient sur le 9 novembre 1932, quand il a refusé de porter les armes. Franco Stablini (1921) se souvient de la guerre en Italie, des licenciements dans son pays natal et de son arrivée en Suisse. Enfin, la contraception et l'avortement dans les années 1920 sont évoqués au travers du 10^e podcast par un ouvrier genevois.

QUAND LES SUISSES ÉMIGRAIENT

«Certains aspects de la précarité des conditions de travail font écho à la précarisation en cours aujourd'hui, mais permettent aussi de se rendre compte des luttes nécessaires, rien que pour avoir congé le samedi après-midi dans le bâtiment ou l'industrie, analyse Patrick Auderset. La camaraderie dans le travail tranche avec la grande fragmentation sociale qui a cours de nos jours. La question de la migration est importante aussi. On a un peu oublié que, jusqu'à l'entre-deux-guerres, les Suisses portaient ailleurs pour vendre

leur force de travail.» Et le coordinateur du Collège du travail de rêver à d'autres projets d'histoire orale. «Dans un monde saturé d'images, je pense que le podcast audio permet un autre type d'expérience. Recueillir des témoignages de travailleuses et de travailleurs d'aujourd'hui, les laisser raconter ce qui est important pour eux, faire connaître cette parole encore trop rare ou trop formatée par les médias, me semble essentiel.» ■

La fondation du Collège du travail a été créée en 1978 à Genève pour sauvegarder la mémoire du monde du travail, contribuer à son histoire et à ses luttes.

Podcasts sur:
collegedutravail.ch/actualites/detail/voix-den-bas-le-podcast-du-college-du-travail

* Livres: *La Vie quotidienne et les luttes syndicales à Genève 1920-1940* et *Ils ont bâti la ville, Genève 1920-1940*. Emission radio: *Ménage-toi* (1986-1987) sur Radio Zone. Exposition: «*C'était pas tous les jours dimanche...*» *Vie quotidienne du monde ouvrier. Genève 1890-1950*.

EXTRAITS TIRÉS DU PODCAST «VOIX D'EN BAS»

«FAIRE GRÈVE MALGRÉ LA PAIX DU TRAVAIL»

Armand Magnin (1920-2011), militant syndical communiste, ouvrier à la robinetterie Similor:

«La paix du travail [...] rendait extrêmement difficile la grève. [...] Les grèves étaient conduites à la fois contre le patron et contre la direction syndicale. On a failli se faire exclure à plus d'une reprise de la FOMH pour avoir déclenché des grèves [...] en général pour des questions de salaires, et une fois parce qu'ils avaient congédié un vieil ouvrier de la fonderie. On a mené une grève de 24 heures pas plus. Et on avait obtenu son réengagement. Ils ont cédé. Depuis ce jour-là, on a été pris au sérieux.»

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS SALARIALES

Louisa Vuille (1901-1994), ouvrière horlogère combattive:

«J'étais un petit peu remuante au point de vue syndical. On aimait mieux des fois me voir à la maison qu'à l'atelier [...]. A l'ouvrier qui était à côté de moi, c'était un très bon ouvrier et il savait aussi faire la retouche [...], je lui ai dit: "Il vous met à l'heure pour faire des retouches?" "Non, il me le donne aux pièces." "Et puis, il vous paie combien?" Il me l'a dit. Pis moi, j'ai fait un petit calcul, et quand j'ai vu qu'il gagnait 40 centimes l'heure [de plus que] sur ma paie, alors j'ai attaqué.»

L'ACTION DIRECTE SUR LES CHANTIERS GENEVOIS

Henri Tronchet (1915-1993), militant anarchiste et syndicaliste:

«Lorsqu'un contrat collectif était signé, souvent, les entrepreneurs disaient: "Ah, on verra qui le fera appliquer!" Et il y avait presque une obligation de l'organisation, la FOBB, en l'occurrence, les militants, de faire la démonstration qu'on était capable de faire appliquer le contrat collectif, par exemple pour le samedi après-midi. Ça paraît maintenant extraordinaire de parler qu'on devait se battre pour avoir le samedi après-midi de libre. Et alors c'est là qu'a été créée la LAB, la ligue d'action du bâtiment, dont l'objectif était de faire respecter le contrat collectif en particulier sur les horaires [...]. C'était le mot d'ordre: tout travail exécuté hors des horaires doit être démoli!»

Le Vallon horloger et ses anarchistes

A l'occasion du 150^e anniversaire de la fondation de l'Internationale anti-autoritaire à Saint-Imier, un livre retrace l'histoire sociale, économique et culturelle du Vallon

Jean-Claude Prince

Le 150^e anniversaire de la fondation de l'Internationale anti-autoritaire par les anarchistes après l'éclatement de la Première Internationale a été célébré avec panache le 15 septembre 2022 à Saint-Imier. C'est à l'invitation d'*Intervalles*, revue culturelle du Jura bernois et de Bienne, qu'a eu lieu une manifestation qui a réuni plusieurs dizaines de personnes dans les locaux de la Coopérative Sur le Pont, à Saint-Imier. L'occasion du vernissage d'un magnifique ouvrage dû à la plume de Florian Eitel, traduit de l'allemand par Marianne Enckell avec la collaboration de Julien Steiner: *Le Vallon horloger et*

ses anarchistes: une micro-histoire de Saint-Imier et de Sonvilier aux débuts de la mondialisation.

Tenu les 15 et 16 septembre 1872, le Congrès de Saint-Imier mettait un point final au conflit qui opposait les socialistes dits «marxistes» aux «libertaires» qu'incarnaient, entre autres, Michel Bakounine, James Guillaume et Adhémar Schwitzguébel. En cinq chapitres, qui emmènent les lectrices et les lecteurs au cœur de Saint-Imier et de Sonvilier à travers l'espace, le marché, les frontières, les réseaux et le temps, Florian Eitel a écrit avec force détails l'histoire sociale, économique et culturelle du vallon de Saint-Imier, une histoire qui préfigure l'avènement de la mondialisation.

Des immeubles se construisent, le train arrive en 1874, reliant petit à petit La Chaux-de-Fonds à Bienne et aux grandes lignes de chemin de fer. Le marché des montres est confronté à la concurrence américaine, des usines s'installent et les ouvriers s'associent, les machines modifient les conditions du travail à domicile traditionnel; la mobilité de la main-d'œuvre en témoigne.

Véritable «laboratoire du fédéralisme anarchiste», le Vallon sera pendant une dizaine d'années le terreau des mutuelles et des sociétés de résistance où s'élaborent les formes de la société future. Se limitant pratiquement aux ouvriers horlogers et non aux autres métiers, mais laissant les femmes de côté,

le mouvement à l'origine de l'anarcho-syndicalisme refusera la politique traditionnelle. Il exaltera l'internationalisme, le drapeau rouge et la solidarité mise en pratique lors de procès, de grèves, ici et ailleurs: on envoie des souscriptions aux compagnons, on met en garde ceux qui pourraient être recrutés comme briseurs de grèves... Et puis, on chante chez les anarchistes! Sur des airs connus, les couplets s'adaptent, s'improvisent pour dire la condition ouvrière... Hasard du calendrier ou ironie de l'Histoire? Il est à remarquer qu'en même temps qu'avait lieu la commémoration de la fondation de l'Internationale anti-autoritaire, Walter von Kaenel, ancien directeur de Longines, se voyait décorer

ner le titre de citoyen d'honneur par les autorités de Saint-Imier. Comme le disait Cicéron: *Autres temps, autres mœurs...* ■

L'ouvrage peut être commandé dans sa version papier ISSN1015-7611, pour le prix de 40 francs + frais de port, sur: intervalles.ch

La version française complète, accompagnée d'annexes, peut être téléchargée librement à la même adresse.